



NOTE DE SERVICE N° 081-~~MEB~~/DGD DU 21 MAI 2024

Objet : Renforcement des capacités des administrations douanières des Etats membres africains francophones de l'OIAC sur les modalités d'application de la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques.

J'ai l'honneur d'informer l'ensemble du Service que l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC) organise, en collaboration avec le Secrétariat Permanent de la Commission pour l'Interdiction des Armes Chimiques en Côte d'Ivoire (SPCIAC-CI), une session de formation régionale à l'attention de ses Etats membres africains francophones, sur **les aspects techniques du régime de transferts des produits chimiques inscrits à la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques**.

Cette session se tiendra du 21 au 23 mai 2024 à l'hôtel TIAMA sis à Abidjan-Marcory selon le programme joint en annexe.

A cet effet, j'invite les agents des douanes dont les noms suivent à prendre toutes les dispositions utiles pour participer à cette importante formation. Ce sont :

N°	NOM ET PRENOMS	SERVICE	EMPLOI	FONCTION
01	ADEA EHOUMAN	DIRECTION DE LA FORMATION ET DE LA DOCUMENTATION	Administrateur Principal des Services Financiers	Chef de Bureau de la Formation Continue
02	DOH OULAYE ANGE	DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DU CONTENTIEUX	Administrateur Principal des Services Financiers	Chef de Bureau du Transit, de la Facilitation et des Questions de Sécurité
03	TAKI KONAN LANDRY	DIRECTION DE LA STATISTIQUES ET DES ETUDES ECONOMIQUES	Adjoint Technique de la Statistique	Agent statisticien
04	DEAZON CAROLE	DIRECTION DES REGIMES ECONOMIQUES	Administrateur des Services Financiers	Vérificateur
05	AFFIAN JEAN MICHEL	DIRECTION DES SERVICES DOUANIERS DU PORT ET DES SERVICES PECIAUX	Administrateur des Services Financiers	Vérificateur

6	AMOA TANO DAVID		Ingénieur principal chimiste	Vérificateur chimiste
7	KOUAME N'GUESSAN	DIRECTION DES SERVICES AEROPORTUAIRES	Ingénieur principal chimiste	Vérificateur chimiste



Le Directeur Général
Le Directeur Général

Général DA Pierre A.

Commandeur de l'Ordre National

